



AVIS AUX AGRICULTEURS

Commission communale de Constat de Dégâts aux Cultures - second constat.

Suite à la sécheresse de ces derniers mois, la commission communale de constat de dégâts aux cultures se réunira le **mardi 10 novembre 2020 à 10h00** à l'Administration communale de Blegny, rue Troisfontaines, 11 à 4670 Blegny.

L'objet de cette seconde réunion est d'établir le second constat.

ATTENTION : en raison du contexte épidémiologique, la Commission se réunira en comité restreint. Les agriculteurs ne pourront donc pas y assister et seront à nouveau représentés par les agriculteurs-experts.

Si vous souhaitez informer les membres de la commission d'un élément utile, merci de contacter l'administration par téléphone au 04/377.99.58 ou par e-mail à l'adresse suivante : laurent.beaumont@blegny.be.

Les exploitants qui ont introduit un dossier en juillet 2020 devront se présenter (sans rendez-vous) le jeudi 12 novembre 2020 de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 à l'adresse reprise ci-après et ce, afin de signer le second constat du procès-verbal.

Caserne de Saive

M. Laurent Beaumont

Business-center - Bloc B

Bureau de l'Asbl Blegny Energy

Rue Cahorday, 1

4671 Blegny

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Monsieur Beaumont au 04/377.99.58 ou par e-mail à l'adresse suivante : laurent.beaumont@blegny.be.